

6 rue Blacas
06000 NICE

BELLI Philippe
43 Ter avenue Saint-Augustin
06000 NICE

Objet : Nice,
Licenciment – Dispense de préavis le 7 avril N

Monsieur,

Suite à votre licenciement, nous vous avons fait part de notre décision de vous dispenser de votre préavis.

En conséquence, votre dernier jour de travail est fixé au 10 avril N.

Conformément à l'article L. 122-8 du code du travail, nous vous verserons une indemnité compensatrice de préavis.

À compter du 10 avril N, date de cessation de votre contrat de travail, vous pourrez vous présenter à mon bureau afin de retirer votre solde de tout compte et votre certificat de travail.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.

G. RUPPERT

Responsable des ressources humaines

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

L'information transmise est de nature confidentielle. Elle est destinée à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus.